

Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Journée internationale des personnes migrantes : honorer la résilience et promouvoir une immigration inclusive

Montréal, le 18 décembre 2024. En cette Journée internationale des personnes migrantes, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes souhaite tout d'abord saluer le parcours, le courage et la résilience des personnes qui ont quitté leur pays d'origine pour s'établir au Canada. Certaines de ces personnes ont dû fuir sous la menace de persécutions, d'autres ont fait ce choix de leur plein gré. Toutes partagent un souhait commun : bâtir leur projet de vie et réaliser leurs rêves.

Aspirer à des rêves, à un toit convenable, à un travail et à des conditions de vie dignes de ce nom est universel. Pourtant, les mêmes privilèges ne sont pas accordés à toutes et à tous. Aujourd'hui, alors que nos dirigeants alimentent, non sans intérêts, une désolidarisation envers les personnes migrantes, prises pour causes des crises qui secouent le Canada tout entier, la TCRI juge important de souligner que la santé du pays ne serait pas si florissante sans la présence des personnes migrantes sur le territoire. Les nombreuses contributions des personnes migrantes sur les plans économique, culturel et social profitent non seulement à chacune et chacun d'entre nous, elles stimulent la vitalité de nos communautés et de notre société.

Tandis que la plupart des mouvements migratoires sont réguliers et organisés, souvent reliés au marché du travail, les voies migratoires régulières se réduisent, entraînant pour de nombreuses personnes le recours à des voies irrégulières, s'exposant à de nombreux risques pour leur vie. Cet enjeu souligne l'urgence pour nos gouvernements d'offrir des alternatives sécuritaires, un accueil empreint de dignité et de lever les barrières dans l'accueil et l'intégration de ces personnes.

Si les chiffres constituent généralement un point de départ des discussions sur la migration, il convient de rappeler qu'il s'agit avant tout d'un projet de vie pour les personnes migrantes, qui doit se faire en respectant les droits humains et la dignité des personnes. Favoriser une vision inclusive de l'immigration en tenant compte de la pluralité des expériences et de la diversité des personnes migrantes doit être une des priorités dans la réponse aux défis et aux réalités impliquées dans ce phénomène historique inévitable que représente la migration.

- **François Loza-Rodriguez, Coordonnateur d'analyse et plaidoyer au sujet de la participation de la TCRI à la Journée sans migrant.e.s : rien ne bouge sans nous, initiée par le Centre des Travailleurs et Travailleuses Immigrants (CTI) :**

« Dans la continuité de son plaidoyer en faveur du respect des droits fondamentaux des personnes migrantes, la TCRI soutient aujourd'hui les actions menées par le CTI à Montréal, Québec et Rimouski. À l'occasion de la Journée internationale des personnes migrantes, voyons à quel point leurs multiples contributions nous sont précieuses, profitant à l'ensemble de la société. Si nos dirigeants refusent de les reconnaître et de les valoriser à leur juste valeur, démontrons l'importance de ces contributions en marquant leur absence, ne serait-ce que pour une journée. ». Cet événement vise à attirer l'attention sur le rôle essentiel des personnes migrantes dans la société et à dénoncer les politiques migratoires restrictives et les conditions de travail précaires auxquelles elles sont souvent confrontées.

- **Lettre d'opinion de la TCRI « Journée internationale des migrants : reconnaître leur apport, lever les obstacles. » publiée dans le journal Le Devoir en date du 18 décembre 2024 :**

« Le cas de Pablo ne représente qu'un fragment parmi la myriade d'histoires vécues par les personnes immigrantes et réfugiées, souvent confrontées à divers obstacles. Si vous êtes, par exemple, une personne en demande d'asile, vous ne bénéficiez pas de la RAMQ, mais plutôt du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI). Cependant, seules certaines personnes professionnelles et certaines cliniques acceptent le PFSI. Si vous êtes une travailleuse étrangère ou un travailleur étranger temporaire avec un permis fermé, vous dépendez entièrement de votre employeur, car il est impossible de changer d'emploi. Ce système favorise des formes contemporaines d'esclavage selon un rapport de l'ONU. Si vous êtes une personne sans statut, votre situation est invivable, vous obligeant à vivre dans l'ombre par crainte d'être déporté. Il n'est donc pas surprenant de constater que le système d'immigration, et les dispositions juridiques qui l'encadrent, engendrent des problèmes, érigent des barrières et perpétuent les inégalités que subissent des personnes déjà en situation de précarité. Si vous ajoutez tous les changements de seuils, de lois, de programmes et des propos contradictoires de nos gouvernements, vous comprendrez que le parcours migratoire devient un labyrinthe complexe, où confusion et incertitude s'ajoutent aux défis rencontrés. Le comble est que les changements annoncés au cours des derniers mois risquent d'accroître le nombre de personnes sans statut. » [Cliquez ici pour lire la lettre dans sa totalité.](#)

-30-

Contact médias : Delphine Mas (TCRI) - +1 (438) 738-3540 - mas@tcri.qc.ca

À propos de la TCRI: [La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes \(TCRI\)](#) est un regroupement de 156 organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut. Sa mission vise la défense des droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec dans leur parcours d'immigration, d'établissement et d'intégration en termes de services, d'aide, de soutien, de réflexion critique et de solidarité sur le territoire du Québec.